

N°627

du 06
AOÛT
2013**Editorial**Par Koffi
SOUZA**CHEMINS DE L'OPPOSITION TOGOLAISE**

L'opposition extrémiste togolaise se plaint des résultats électoraux. Au lieu de faire son introspection et d'analyser les causes de sa défaite, elle invoque la fraude. Cette allégation, formulée contre toute évidence, ne prend pas : tous les observateurs l'affirment, le scrutin a été sincère et honnête et il reflète bien l'état de l'opinion publique. L'opposition devrait donc avant tout balayer devant sa propre porte et s'interroger sur sa future stratégie.

Balayer devant sa propre porte est essentiel. L'opposition a misé sur une stratégie révolutionnaire. Elle a pensé arriver à déraciner le pouvoir togolais par la pression de la rue plutôt que par le succès électoral. Les marches et la recherche de l'affrontement de rue ont été ses principales armes. Mais cette mayonnaise révolutionnaire n'a pas pris. Les Togolais préfèrent le concret des progrès à la table rase et au nihilisme révolutionnaire.

Pendant que l'opposition se laissait griser par ses déclarations tonitruantes de la plage, le pouvoir contribuait à améliorer le quotidien de la population.

Pendant que l'opposition se divisait en courants et contre courants, le nouveau parti UNIR, avec sérieux et application, regroupait les Togolais avides de progrès.

Pendant que les cigales de l'opposition espéraient paralyser ou à tout le moins retarder les élections, Unir se préparait à l'épreuve électorale avec un travail de fourmis sur le terrain.

suite à la page 5

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Législatives 2013 / Recours devant la Cour constitutionnelle

Cinq requérants enregistrés : Solim-Binah, CST-Danyi, CST-Yoto, Sursaut National-Dankpen et UNIR-Grand Lomé

* *Découvrir les griefs de chacune des listes plaignantes.*

P.7

Allaitement maternel

**L'OM Sappelle
à soutenir les mères
allaitantes**



Agbéyomé Kodjo du CST Yoto



Ayawavi Dagban de UNIR Grand-Lomé

P.7

Consommation domestique

**Les appareils chinois
coûtent finalement
très chers**

P.3

Promotion de l'accès à l'éducation au Togo
**Le projet PERI au-delà
de la prévision des salles
de classe à construire**

P.4

Réhabilitation de voies urbaines
**L'aménagement de
3 rues à Lomé soumis à
l'offre des entreprises**

**Moov vous souhaite
une bonne fête.**
Les 6 et 7 août, profitez de
50% de bonus pour tout rechargement

Bonus valable 15 jours vers tous les réseaux

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

**PA-LUNION**www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Législatives 2013 / Recours devant la Cour constitutionnelle

Cinq requérants enregistrés : Solim-Binah, CST-Danyi, CST-Yoto, Sursaut National-Dankpen et UNIR-Grand Lomé

*** Découvrir les griefs de chacune des listes plaignantes.**

Suivant le Code électoral, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a transmis à la Cour constitutionnelle, le 1^{er} août 2013, le rapport détaillé du déroulement des élections législatives du 25 juillet 2013, auquel sont joints le procès-verbal de centralisation et du recensement général des résultats des votes proclamés par la CENI, les résultats provisoires du scrutin législatif avec une liste nominative des candidats élus, trente (30) enveloppes contenant les fiches de centralisation et les procès-verbaux de centralisation des résultats des trente (30) circonscriptions électorales, et le récapitulatif des listes des candidats retenus par la Cour constitutionnelle.

Les contestations concernant les opérations de vote et la conformité des résultats provisoires proclamés par la CENI relèvent de la compétence de la Cour constitutionnelle. Tout candidat ou toute liste peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de plainte qui doit contenir les griefs du plaignant. Et depuis dimanche, le délai de 5 jours pour la saisine est expiré. L'UNION a fouiné autour des candidats pour découvrir qu'il y a eu, en tout, cinq recours. Au niveau des plaignants, on a bien voulu décliner, en gros, les griefs. Quelque fois amusants.

Premièrement, dans la circonscription électorale de la Binah, la liste indépendante SOLIM de Pawinam Batéma parle de «*nombreuses fraudes constatées qui sont de nature à entacher la crédibilité*» des résultats. Elle en liste pas moins de 19 formes variées : fermeture des portes et fenêtres dans des bureaux de vote au moment du dépouillement à Boufalé Banwaré, à Koukoudé petit marché et à Kétao ; vente de la boisson tchoukoutou sur les lieux de vote à Farendé et manipulation des électeurs pour voter pour le parti UNIR en échange de la boisson ; intimidation des délégués du candidat ; vote des personnes n'existant pas sur les listes électorales dans tous les bureaux de vote ; vote sans cartes d'électeur à Kétao, Koukoudé, Pitikida et Boufalé ; suffrage exprimé supérieur au total des voix attribuées dans un bureau de vote à Téloudé ; suffrage exprimé inférieur à Agbarada à Péssaré ; numéros des scellés incompatibles avec les numéros que portaient les urnes à l'EPP Banwaré, à l'EPE Wazé, à l'EDIL Téloudé, à l'EPP Kagnikada ; mobilisation des motos pour intercepter les électeurs et les obliger à voter pour UNIR en les amenant sur les lieux de vote à Farendé, Pagouda et Kétao ; vote des Béninois à Sirka et Pagouda ; surplus de délégués du parti UNIR



Agbèyomé Kodjo du CST Yoto

dans les bureaux de vote sans mandat, etc.

A Danyi, Tsogbé Komlan, la tête de liste du Collectif Sauvons le Togo, brandit «*une campagne dans un climat d'intimidation et de menace*». La preuve, «*le proviseur du lycée de Danyi Elavanyo, l'un des candidats de UNIR, a menacé les élèves de renvoi et les parents d'exclusion de leurs enfants si jamais ils ne votaient pas pour UNIR*». L'autre preuve est «*le nom de M. Ewovor, tête de liste de UNIR, se trouvait sur les listes de 3 bureaux de vote n°12, 13 et 14 à Apéyémé*». Il parle de bureaux de vote supplémentaires, de 21 nouveaux bureaux de vote apparus seulement le 22 juillet 2013 à 10 heures, dont 2 sous le hangar de M. Ewovor de UNIR, 2 installés dans les salles de classes de l'école catholique et évangélique de Danyi Elavanyo, d'autres à Danyi Atigba (Tokoé, Akpaliwoé, Awlime, Batoume, Afugbadzé) et à Danyi Kakpa (Kussuntu et Nyamégbé). Sans oublier, toujours selon lui, l'achat de conscience la nuit du scrutin dans tous les villages, le renvoi des membres du CST à Médéwounui, Awlime, Yikpa Dzigbé, Kétéme-Tonomé, Kpévé, la disparition d'urne dans une salle à Apéyémé-Zongo, le dépôt d'urne auprès du président local de UNIR à la veille des élections à l'insu du chef du village à Danyi Kakpa Kussuntu... «*C'est ce chiffre de 9415 qui constitue l'objet de fraude*», conclut-il. Parlant du nombre de listes frauduleuses. Il doit y avoir une erreur qui va coûter à la requérante elle-même.

Pendant ce temps, son allié Agbèyomé Kodjo du CST dans la circonscription électorale de Yoto écrit juste qu'un recours massif à la corruption par la distribution de vivres et de sommes d'argent, destiné à influencer le vote ou tenter d'influencer le vote, fut entrepris par la plupart de ses concurrents, «*avant et pendant le déroulement du scrutin, sur la voie publique, dans*



Ayawavi Dagban de UNIR Grand-Lomé

les maisons, dans les églises ainsi qu'aux abords des bureaux de vote». Il cite le nom du candidat indépendant Henri Gbonè. Il poursuit que «*le contenu de cinq urnes non scellées provenant des bureaux de vote douteux situés à Kouvè, en toute vraisemblance objet d'un bourrage, a été anormalement intégré dans le décompte des voix*». En plus, «*l'acheminement de 7 urnes de Yotocopé vers la CELI-Yoto, le lendemain du scrutin, fut assuré par des personnes proches du sieur Sombo, militant du CAR, sans accompagnement d'un membre tiers de la CELI*». C'est vraiment une vraie vraisemblance !

De son côté, le candidat indépendant Monképéou Koundjam de Sursaut National écrit depuis son Dankpen natal, avec comme éléments de preuve des photocopies de cartes et des numéros de véhicules, pour attester le vote des mineurs à Kpachalbou, à Koukponé, à Nargbal. Seulement, il faut garder le courage et lire les premières allégations de la requête, au fond et en la forme, pour rire : «*le candidat du PDP qui défend les couleurs d'Arc-en-ciel dans la localité a triché. Oui, il a triché parce qu'avant et pendant la campagne, l'essentiel de son message, c'est exactement insulter, provoquer, diffamer, outrager les candidats Sursaut National. Il a triché en ces termes : Koundjam est un pion d'UNIR acheté à 50.000.000 FCFA ; l'image de Kofi qu'il vous présente n'est qu'un subterfuge technologique des temps modernes. Oui, il a triché ensuite, triché parce qu'avant et pendant la campagne, son slogan est le suivant : voter Arc-en-ciel, c'est voter Kofi Yamgnane, c'est voter Wakin, le seul, vrai et digne répondant de Kofi Yamgnane. Oui, il a surtout triché en se servant d'un subterfuge qui a consisté à mutiler à la lame des bulletins de vote. Pour éclairer la cour, j'ose cette confiance : depuis les*

présidentielles de 2010, M. Wakin a quitté la famille du PDP pour faire route avec nous, et très tôt, il a été typifié comme un membre cupide, peu honnête et d'une personnalité instable voire dangereuse. Mon peuple, Monsieur le Président, se tord, se retord et grince des dents d'être bluffé...». Extraordinaire comme requête !

Enfin, par la main de la tête de liste dans le Grand Lomé, Dagban Ayawavi Djigbodi, UNIR dit que les CELI n°2 et n°3 ont systématiquement fait de la rétention et retardé la signature des mandats de ses délégués, et ne les leur ont délivré que 1h 30 mn avant la fin des opérations de vote ; qu'un candidat du CST et son frère ont physiquement agressé le candidat Djadja Avonyo de UNIR le 25 juillet à 22h 30 mn, l'ont ensuite recouvert de boue, insulté et menacé de le brûler vif. Ce qui a créé un climat de peur dans le travail des autres membres UNIR de la CELI. On cite aussi la tentative d'assassinat par voie de noyade du chef centre UNIR dans le centre de vote de Katanga sis à l'EPP Cité du Port, l'agression de la déléguée UNIR au centre de vote de Bè Kpota Anfamé. UNIR évoque l'empêchement de ses délégués de contrôler le déroulement du scrutin dans les bureaux de vote n°6 et n°7 à l'EPC Adakpamé, du n°1 au n°15 à l'EPP Anfamé, du n°1 au n°13 au CEG Dabalacondji, n°4 à l'EPP Bè Gare, sans oublier d'autres bureaux sis à l'EPP Doumasséssé 1, à l'EPE Pa de Souza, à l'EPC Ablogamé 1, à l'EPE Dangbuipe, à l'EPP Gbényédzi... Toujours selon le parti présidentiel, «*il apparaît une différence inexplicable ni par les CELI, ni par la CENI elle-même, de 1.526 voix entre la somme des suffrages obtenus par les listes de candidats et le suffrage exprimé calculé par la CENI*». Et dire que, jusqu'ici, toutes les réserves sont dirigées vers UNIR.

Il faudra retenir que les cinq requérants exigent l'annulation des votes et, par ricochet, des résultats provisoires dans les circonscriptions ou les CELI visées.

Désormais, c'est au juge constitutionnel de répondre aux différentes allégations, de proclamer solennellement l'ensemble des résultats définitifs des opérations législatives et d'attribuer les sièges aux députés nouvellement élus. Il a un délai de huit jours pour s'exécuter. S'il juge que de graves irrégularités entachent la sincérité et affectent la validité du résultat d'ensemble du scrutin, il en prononce l'annulation. Et le Gouvernement aura au plus 60 jours, suivant la date de l'annulation, pour passer à une nouvelle consultation électorale.

VERBATIM Par Eric J.

Respecter l'électorat

Ils sont encore nombreux ceux qui pensent que le combat politique, électoral du moins, au Togo se résume à un bras de fer entre les partis radicaux à forte connotation populiste et le pouvoir en place. Le temps est venu pour ces gens de se raviser.

Les résultats provisoires des élections législatives du jeudi 25 juillet dernier ont permis de dégager plusieurs tendances pour la prochaine assemblée nationale. Le nouveau parti du Chef de l'Etat, Union pour la République (Unir) a remporté la majorité absolue avec 62 sièges sur les 91 suivi d'un groupe radical au nom du Cst, Collectif Sauvons le Togo avec 19 députés, derrière suivent respectivement la Coalition Arc-en-ciel avec 6 sièges, l'Union des forces de changement, UFC, 3 sièges et le Sursaut national, une liste indépendante avec 1 siège.

Cette nouvelle coloration de l'instance législative, loin d'être un panaché de deux ou trois partis politiques comme dans l'assemblée sortante avec le Rpt, l'Ufc et le Car, montre à suffisance que la mentalité évolue au Togo. Surtout que chacun des partis est allé piocher dans les fiefs de ses adversaires politiques.

D'ailleurs, une évidence s'impose : les regroupements de partis politiques doivent leurs résultats à l'ensemble des formations des partis coalisés. L'effet de groupe a permis d'obtenir en tout état de cause de bons scores où, seul, aucun parti d'opposition, aussi radical soit-il, ne pouvait plus obtenir.

Dorénavant, il faut compter avec la clairvoyance des électeurs dont la préoccupation première reste le développement de leur contrée en passant par la lutte contre la pauvreté et le chômage. Ce qui peut encore justifier la confiance faite au nouveau parti du chef de l'Etat qui a basé sa campagne sur le développement. Sans aucun langage de va-t-en guerre.

Promotion de l'accès à l'éducation au Togo Le projet PERI au-delà de la prévision des salles de classe à construire

Courant mars 2013, dans une interview accordée à L'UNION à l'occasion de la revue à mi-parcours du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI), son Coordonnateur, Philippe Akolly Kudayah, se disait tout confiant et optimiste pour l'atteinte des objectifs dans le temps imparti. La période d'exécution du PERI allant de février 2011 à mai 2014, le bon rêve peut se poursuivre et la première phase du projet se met déjà au-delà des limites prévues. L'information a été rendue publique, le 2 août 2013 à Lomé, dans le cadre d'une mission conjointe de la Banque mondiale et du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) qui séjourne au Togo du 29 juillet au 9 août pour évaluer l'état d'avancement du PERI et discuter avec l'Exécutif togolais des possibilités de financement pour un nouveau projet d'éducation sur la période 2014-2016. «*En ce qui concerne la construction de 816 salles de classe, dont les 2/3 en milieu rural, on est actuellement à hauteur de 42 salles de classe déjà réceptionnées, parce que nous avons mis en œuvre une démarche communautaire que nous avons voulu expérimenter auprès des collectivités. Une fois que cette approche a été concluante, nous sommes montés en échelle. Ce qui fait que nous avons une première phase qui nous permet d'avoir 348 salles de classe d'ici fin octobre, et la seconde phase 246 salles de classe d'ici mars 2014. Il y a aussi le volet qui est piloté par Agetur : d'ici fin juin 2014, nous allons avoir également autour de 200 salles de classe. A la fin du projet, en principe, nous*

devons avoir 816 salles de classe. Mais, nous avons constaté également que l'approche communautaire a permis de faire des économies ; ce qui fait que nous allons demander l'avis de la Banque mondiale pour avoir encore 180 salles de classe. Ceci fera que



Philippe Akolly Kudayah, Coordonnateur du PERI

l'objectif de 816 salles de classe sera porté à 996 salles de classe sur ce projet», a indiqué M. Koudaya. Des bons résultats qui renforcent bien l'idée d'un PERI 2, avec comme actions la poursuite des constructions scolaires et la formation des enseignants. «*Si les enfants sont dans de nouvelles salles de classe, ont des manuels, mais si les enseignants ne sont pas bien formés, nous n'allons pas avoir la qualité que nous voulons. Ces enseignants vont avoir le kit pédagogique nécessaire pour la formation*», a renchéri à juste titre le Coordonnateur du PERI.

Tout n'a pas été sans soucis. Il y a eu, par moment, du retard. Et le

suite à la page 4

Pour le Trésor public togolais

Net succès de la 3^{ème} émission de bons

Jean Afolabi

Alors que le Trésor public togolais s'attendait à récolter 25,000 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional, sa troisième émission de bons de l'année, la valeur du 24 juillet 2013, a connu un taux de couverture en adjudication par les soumissionnaires de 208,20% avec des montants proposés à 52,050 milliards de francs. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), pour le compte du

de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). De loin, 18,000 milliards ont été proposés par le Mali, dont 9,500 milliards retenus. Le Burkina Faso et le Togo ont proposé respectivement 10,000 milliards et 5,800 milliards pour 7,000 milliards et 3,700 milliards retenus. Le Niger et le Bénin ont proposé 5,000 milliards et 4,750 milliards respectivement pour la totalité retenue pour le premier et 3,650 milliards pour le Bénin. Les 3,000 milliards proposés par la Côte

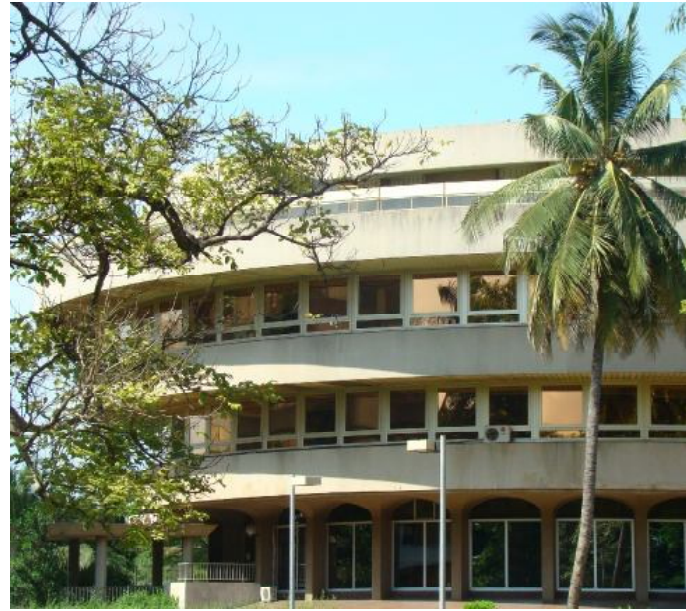
2014, au taux de 4,66%. Il est le troisième émis par le Trésor public togolais au cours de cette année. Après celui du 1 février pour un montant de 25,000 milliards, au taux de 4,95% pour une durée de six mois. Et celui du 26 avril pour un montant identique, au taux de 4,94% pour une durée d'un an.

Ace jour, les Trésors publics de l'ensemble des huit pays de l'Union ont émis des bons et des obligations pour un total de 1 066,988 milliards de francs. Le Trésor sénégalais caracole en tête avec six émissions de bons et trois d'obligations pour un montant de 247,988 milliards. Mais, en montant, il est dépassé par celui de la Côte d'Ivoire avec 383,000 milliards pour quatre émissions de bons et trois d'obligations. Le Trésor du Bénin a récolté 155,000 milliards pour sept émissions de bons. Les tout petits montants sont pour le Trésor malien (76,000 milliards pour trois bons), le Togo (75,000 milliards), le Trésor du Burkina Faso (70,000 milliards pour trois bons), le Niger (50,000 milliards pour deux bons) et le Trésor bissau-guinéen avec une seule émission de 10,000 milliards.

Pour le Trésor togolais, d'après la Banque centrale, il reste encore pour l'année une émission d'obligations pour 35,000 milliards le 22 août prochain pour une durée de cinq ans, et deux émissions de bons, le 18 octobre et le 18 décembre, pour 25,000 milliards chacune, pour six mois et un an respectivement.

d'Ivoire n'ont pas été retenus, alors que la moitié des 4,000 milliards du Sénégal a été retenue. Enfin, c'est la Guinée-Bissau qui voit son milliard et demi entièrement retenu.

Le bon est émis pour une durée d'un an, avec échéance le 22 juillet



L'édifice du Trésor public togolais

trésor togolais, en a finalement retenu 32,350 milliards de francs pour le financement des actions du gouvernement, soit 129,40% du montant mis en adjudication.

L'opération a enregistré 21 participations venant des huit Etats

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Les banques du Togo enregistrent 21,500 milliards Cfa de prêts la dernière semaine de juillet

Les banques et établissement de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 23 au 29 juillet 2013, des prêts d'un montant total de 21,500 milliards de francs Cfa, en baisse depuis trois semaines, et des emprunts bien en régression, à 9,000 milliards. Pour l'ensemble des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la même période, les prêts et les emprunts se montent au montant identique de 163,850 milliards.

Les prêts au Togo sont notamment à une semaine pour 19,500 milliards, et les emprunts à deux semaines pour 4,000 milliards. A une semaine, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 3,21% et 2,75%. Le taux maximum est allé à 6,00%. A deux semaines, ces mêmes taux se sont établis respectivement à 5,01%, à 4,00% et à 6,00%.

En termes de prêts, tout comme la semaine précédente, les banques de la Côte d'Ivoire en ont enregistré le plus, à 65,550 milliards, contre

10,400 milliards pour les emprunts. Les prêts sont notamment à un jour pour 4,000 milliards. Aux taux respectifs de 4,33%, 3,30% et 5,75%. La Côte d'Ivoire est suivie par les établissements du Mali qui n'ont enregistré que des prêts, à 28,000 milliards.

En termes d'emprunts, les banques du Sénégal ont de nouveau fait plus, à 70,300 milliards, dont 5,000 milliards à trois mois. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,80%. Le minimum et le maximum se sont situés respectivement à 4,50% et 5,00%. Les banques du Sénégal sont suivies en cela par celles du Burkina Faso, avec des emprunts à 55,000 milliards, contre des prêts à 17,000 milliards. Les emprunts sont, entre autres, à un mois pour 5,000 milliards. Les trois taux sont respectivement à 5,43%, 5,00% et 7,25%.

Tout comme le Mali, les établissements du Niger n'ont enregistré que des prêts, à 8,000%. La Guinée-Bissau n'a effectué aucune opération, tandis que les

établissements du Bénin ont fait 12,000 milliards pour les prêts et 19,150 milliards pour les emprunts.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en juin 2013, par un repli du volume des transactions et du taux d'intérêt. D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 104,4 milliards en juin 2013, soit une baisse de 21,8 milliards par rapport à la situation du mois passé. Le taux moyen pondéré des opérations s'est replié de 10 points de base pour se situer à 3,72% au cours de la période sous revue. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations a reculé de 19,8 milliards pour ressortir à 69,9 milliards en juin 2013. Le taux moyen pondéré y afférent s'est établi à 3,13%, en régression de 20 points de base par rapport à la situation du mois précédent.

Réhabilitation de voies urbaines

L'aménagement de 3 rues à Lomé soumis à l'offre des entreprises

A la mi-septembre seront boudées les offres pour l'aménagement, le bitumage et le pavage de trois rues à Lomé. Des travaux qui entrent dans le cadre de l'exécution de la sous-composante "Réhabilitation de la voirie urbaine" du Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (Purise) financé par l'Association internationale de développement (IDA). Sont concernées la Rue Zooti, qui relie le Centre artisanal, sur la rue des Champs de course, à la Banque ouest africaine de développement (Boad), en passant devant le centre de santé du quartier des Etoiles et derrière le commissariat central ; la Rue 190 AGP, qui longe le marché d'Agbalépédogan - adossé au grand bassin - pour déboucher sur la grande voie pavée ; et son prolongement de l'autre côté du pavé qui constitue la Rue de l'église Baptiste d'Agbalépédogan.

Sur une longueur de 325 mètres linéaires, la Rue Zooti sera bitumée en une chaussée de 7 mètres de large, à l'instar des cinq rues du Projet d'aménagement de la zone lagunaire (Pazol) qu'elle vient d'ailleurs compléter dans la zone. Le nettoyage de l'emprise pourra entraîner l'abattage d'arbres, notamment devant le centre de santé, et la démolition d'ouvrages existants. Si cela est nécessaire, la chaussée existante sera recyclée. La couche de fondation devra être en sol stabilisé au ciment, et la couche de base en grave concassé. La chaussée sera dotée de caniveaux

latéraux de près de 780 mètres, et de dalot de traversée, de trottoir ainsi que de signalisations.

Les deux rues restantes seront pavées, la Rue 190 AGP sur 455 mètres linéaires, et sa suite, la voie de l'église Baptiste d'Agbalépédogan, sur 1 000 mètres linéaires. Avec une



La rue 37 TKA, une réalisation du PURISE

chaussée de 9 mètres de large pour les deux. La couche de fondation est prévue en sable silteux de 20 centimètres d'épaisseur, et la couche de base en sable silteux de 15 centimètres. La chaussée sera en pavé de 11 centimètres, avec des trottoirs latéraux d'au moins 2 mètres. L'ensemble des trois rues devront être équipées d'avaloirs munis de grilles en fonte ductile, et des dalles coulées sur place avec des tampons en fonte ductile pour la visite des caniveaux.

La sous-composante

"Réhabilitation de la voie urbaine" du Purise, dotée de 2,9 milliards de francs Cfa, vise à améliorer la mobilité urbaine et l'accessibilité aux zones périphériques de Lomé. Au finish, elle devrait permettre à plus de 150 000 personnes d'accéder à des routes praticables en toute saison. Parmi ses réalisations, il est

cité la rue 37 TKA, un chef d'œuvre qui relie le boulevard de l'Oti à la route de l'Aéroport au niveau de la société Mèches Amina et contribue à la fluidité de la circulation dans ce quartier nord de Bè. L'étude d'impact environnemental et social ayant été réalisée et validée pour l'aménagement du Boulevard Malfakassa prolongé, les habitants d'Adakpamé, à l'est de Lomé, s'attendent à ne plus avoir les pieds dans l'eau la prochaine saison des pluies.

Promotion de l'accès à l'éducation au Togo

Le projet PERI au-delà de la prévision des salles de classe à construire

suite de la page 3

Partenariat Mondial pour l'Education s'en souvient. «La phase de constructions communautaires a été quand même un succès, mais a pris du retard. L'idée maintenant, c'est de pouvoir accélérer le processus sur la base des leçons qu'on a pu apprendre et de finaliser le projet dans le temps. Globalement, c'est une approche qui a montré une efficacité qu'on a apprécié», a souligné Mme Blandine Ledoux, Responsable-Pays au PME. Ajoutant que «concernant les manuels et les subventions scolaires, cela s'est globalement bien passé. Il y a quelques mesures à prendre pour éviter les problèmes qu'on a observés lors de la première phase».

En rappel, le Projet PERI a été conçu pour soutenir la mise en œuvre de la première phase (2011-2013) du Plan Sectoriel de l'Education (PSE). L'Objectif de développement du projet est d'accroître la couverture scolaire et le taux de rétention de l'enseignement primaire, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, et de renforcer les capacités institutionnelles et communautaires en matière de mise

en œuvre et de gestion du projet. Plus spécifiquement, il s'agit de promouvoir l'accès à l'éducation à travers la construction de salles de classes, d'améliorer l'apprentissage des élèves en fournissant des manuels scolaires, des allocations de subventions aux écoles et la construction de nouvelles écoles de formation des enseignants, et enfin de renforcer les compétences des acteurs institutionnels et communautaires. Le PERI est financé par le Partenariat Mondial pour l'Education à hauteur de 45 millions de dollars US (soit environ 22 milliards de francs Cfa), et est placé sous la tutelle du ministère des Enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Sa mise en œuvre est placée sous la supervision de la Banque mondiale, qui gère le projet pour le compte du Partenariat Mondial pour l'Education.

En appui au programme de constructions scolaires, les membres des Comités de gestion des écoles primaires (COGEP), au sein des communautés, bénéficient également d'un renforcement des capacités pour la gestion de leurs écoles. Les sites retenus dans le cadre du programme

de constructions scolaires sont des sites d'anciennes écoles primaires publiques ou d'écoles d'initiatives locales, selon des principes liés à la taille de la population, à la distance maximale à parcourir par les enfants et au contexte de fonctionnement de l'école.

Enfin, près de 3 millions de manuels scolaires et guides du maître sont déjà distribués. Il s'agit là de la composante «Amélioration de la qualité des enseignements», qui ajoute à la fourniture de manuels scolaires et guides du maître l'octroi de subventions aux écoles éligibles pour les dépenses opérationnelles visant à améliorer la qualité des enseignements et la construction des trois Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) à Niamtougou (région de la Kara), à Sotouboua (région Centrale) et à Adéta (région des Plateaux). Au total, 2.846.228 manuels pour les élèves (calcul et lecture) et 57.332 guides pour les enseignants avaient été réceptionnés. En plus de ces quantités commandées, les maisons d'édition ont offert 17.140 manuels de lecture et de calcul au Togo, ce qui fait un total de 2.863.368 manuels scolaires et 57.332 guides du maître.

AFRIQUE DU SUD/

Un arbitre de football arrêté avant un match pour vol de voiture

Alors que les Platinum Stars et Bidwest Wits devaient s'affronter dimanche à l'occasion de la première journée du championnat sud-africain, le coup d'envoi de la rencontre a été longuement retardé en raison de... l'arrestation de l'arbitre. Le juge central et l'un de ses assistants ont été embarqués par la police pour vol de voiture.

C'est une scène pour le moins cocasse qui s'est déroulée avant le début de la rencontre entre Platinum Stars et Bidwest Wits, dimanche soir à Rustenburg. A l'occasion de cette dernière affiche de la 1^{ère} journée du championnat sud-africain, les spectateurs ont d'abord dû patienter plus d'une heure par rapport à l'horaire initial, avant de voir les 22 acteurs en découdre.

La raison de ce retard ? L'arrestation de l'arbitre de la rencontre et de son assistant au volant d'une voiture volée, alors qu'il se rendaient au Royal Bafokeng Stadium pour y officier. Ils ont été interpellés par la police, qui a reconnu le signalement du véhicule déclaré comme volé, et ont été directement conduits au poste.

Il a donc fallu faire appel à deux nouveaux arbitres dans l'urgence, ce qui a causé l'heure de retard par rapport à la programmation initiale. La partie s'est finalement soldée par un triste 0-0. De son côté, Derek Blackensee, le manager général de l'ABSA Premiership (le championnat local), s'est félicité de la réactivité des arbitres remplaçants afin que le match puisse se dérouler. Reste à savoir le sort qui sera réservé aux deux voleurs de voiture...

FOOTBALL/

Une histoire de hiérarchie en Espagne

Lionel Messi va-t-il encore bénéficier d'une revalorisation salariale ? Déjà augmenté en février dernier, le meilleur joueur de la planète est en négociations, via son père, pour repasser devant Neymar au rang des plus hauts salaires en Catalogne.

L'argent comme fin en soi. Même dans un club comme le FC Barcelone où l'esprit collectif prévaut sur le reste, certaines décisions internes font polémique. Le salaire de Neymar, désormais le plus élevé du club blaugrana, n'est pas forcément du goût du clan Messi...

Selon El 9 Esportiu, Jorge Messi, le père du quadruple Ballon d'Or, était à Barcelone samedi pour négocier avec le président Sandro Rosell, afin de remettre à jour une hiérarchie que tout le monde reconnaît au sein du club catalan. Considéré comme le meilleur joueur de la planète par tous ses partenaires, et même Neymar, Lionel Messi est donc désormais le deuxième joueur le mieux payé du FCB derrière la recrue brésilienne du mercato, qui le devance grâce notamment à quelques primes individuelles et collectives fixées dans son contrat.

Plus qu'un besoin de liquidités pour des joueurs multimillionnaires, le désir de reconnaissance fait rage même dans les plus grands clubs de football professionnel.

FOOTBALL D1/14^E JOURNEE

Les Anges prennent les devants

Les Anges sont les nouveaux leaders de la D1. Les bouleversements annoncés à la veille de la 14^e journée du championnat national de football de première division du Togo se sont produits. Et la chose la plus remarquable est le fauteuil de leader arraché de haute lutte par les Anges de Notsé au détriment de Semassi battu 1-0 par Dyto.

Alors que les Guerriers de Tchoudjo, après une rude bataille, ont fini par baisser pavillon (0-1) à Lomé face à Dyto FC, les Anges de Notsé sont parvenus, eux, à réaliser l'essentiel devant Foadan FC dans son fief à Dapaon. Un nul (2-2) arraché grâce au réalisme de Kéké Delphin à 7mn de la fin de la partie, et les voilà aux commandes ! La belle histoire innocemment entamée, il y a un an, par le technicien ivoirien Olivier Yaro prend finalement une forme assez mirifique.

Les Militaires de Dyto de leur côté se relancent. En panne de résultats depuis quatre journées, cette victoire sur Semassi leur offre un répit et leur permet de prendre la 4^e place du classement avec 23 points derrière Foadan qui compte le même nombre de points.

Autres faits marquants de cette 14^e journée, c'est la victoire de Tchoudjo Athletic Club à domicile



sur Gomido de Kpalimé 1-0. Et pourtant rien ne présageait cette victoire des Académiciens de Sokodé, derniers du classement et qui n'ont gagné le moindre match

en 13 journées. Même si Gomido ne fait plus rêver ces dernières journées avec 4 points sur 12.

Autres résultats : Gbikinti bat Agaza 1-0 ; même score entre

Kotoko de Lavié et Koroki. L'Etoiel Filante a été contrainte au match nul 1-1 par l'AS Douanes. Enfin, c'est Unisport décroche le nul 0-0 chez Maranatha.

FOOTBALL /CHAN 2014

Tournée d'inspection de la CAF en Afrique du Sud

Une délégation de haut niveau de la Confédération Africaine de Football (CAF) conduite par Almany Kabélé Camara, 2^e vice-président et président du Comité d'organisation du CHAN 2014, accompagné par la CAF Secrétaire général adjoint, Essam Ahmed, et le directeur de la compétition, Amr Fahmy a effectué une tournée d'inspection dans les trois villes qui accueilleront le tournoi : Le Cap, Mangaung (Bloemfontein) et Polokwane, du 11 janvier au 1^{er} février 2014.

La délégation de la CAF a visité l'ensemble des installations, stades, terrains d'entraînement, lieux d'hébergement, en compagnie du directeur du Comité local d'organisation (LOC), Mvuzo Mbebe.

Lors de la conférence de presse terminale au Tambo Southern Sun Hôtel, Kabélé Camara a exprimé sa grande satisfaction et sa confiance dans les 3 villes-hôtes. "Le LOC et les trois sites d'accueil sont déjà très avancés et nous n'avons aucune appréhension sur la capacité de

l'Afrique du Sud, habituée à ce genre de grande compétition, à réussir au moins aussi bien que lorsqu'elle a hébergé la CAN au début de l'année 2013", a-t-il déclaré. "La compétence et la volonté aidant, la délégation de la CAF repart avec l'assurance de la pleine réussite du rendez-vous de l'année prochaine. Encore une fois l'Afrique du Sud se prépare à un événement de haute tenue qui portera témoignage de la grande capacité du pays et qui fera la fierté de tout le continent".

"Je n'ai que de bonnes nouvelles à annoncer au président de la CAF, M. Issa Hayatou", a conclu M. Almany Kabélé.

De son côté, le directeur du LOC a confirmé les propos du 2^e vice-président de la CAF : "Nous entendons maintenir très haut le dispositif mis en place lors de la CAN et saurons profiter de tous les acquis qu'elle a laissés, sans dormir sur nos lauriers. Nous prenons ce rendez-vous très au sérieux".

De nouvelles visites d'inspection

sont prévues à la fin du mois d'août et dans le courant du mois de novembre.

Le tirage au sort se fera le 16 septembre au Caire, en Egypte.

Douze pays sont déjà qualifiés : Burkina Faso, Burundi, Congo, Ethiopie, Ghana, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Ouganda et Afrique du Sud (pays-hôte). Les quatre dernières issues de la zone Centre (2) et de la zone Sud (2) seront connues au début du mois de septembre.

DOPAGE/Thomas Bach du CIO

"La lutte contre le dopage ne sera jamais terminée"

"La lutte contre le dopage ne sera jamais terminée", a affirmé mercredi Thomas Bach, vice-président du Comité international olympique (CIO), qui a fait de ce sujet l'un des axes de sa campagne pour la présidence en septembre à Buenos Aires. Il est le favori à la succession de Jacques Rogge.

"On doit dire clairement que la lutte contre le dopage ne sera jamais terminée. On n'atteindra jamais un stade où il n'y aura plus de cas de dopage. Il y aura toujours des gens pour essayer de s'octroyer un avantage indu dans les compétitions sportives", a déclaré M. Bach, devant la presse étrangère, à Berlin.

"Nous devons nous fixer des objectifs réalistes en termes de lutte contre le dopage, comme un réseau de contrôle aussi serré que possible, pour dissuader tout délit, et ne jamais perdre de vue le but ultime qui est la protection des sportifs propres",

a-t-il ajouté.

"Chaque cas positif montre que la lutte fonctionne et qu'elle est menée avec sérieux, mais aussi qu'on n'a pas le droit de souffler, parce que la peur de la sanction ne sera jamais assez forte pour faire en sorte que plus personne ne pense" à se doper.

Les efforts doivent, selon lui, d'abord porter sur la recherche "pour accroître la durée pendant laquelle une substance peut être détectée". Il envisage enfin de faire passer de 2 à 4 ans la durée de la suspension à la première infraction.



Spéciale promo vacances

moovsecondes
Le prix... Pas un obstacle !

Seconde est un nouveau profil qui te permet de communiquer à partir de 1 F/seconde partout au Togo. Pour migrer vers le profil Moov secondes, il te suffit juste de taper *106*3# à partir de ton mobile.

- 1 F/sec vers 5 numéros complices 24h/24
- 1 F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5 F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5 F/sec vers les autres opérateurs

(Coût de souscription : 100 FCFA)

A partir de 1F/seconde

Tapez *106*3#

groupe **etisalat**

www.moov.tg Service client : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

REPERES

Jérémie Vidja, l'exemple d'un handicapé visuel

Jérémie Yao Vidja, une personne en situation de handicap, a été élu comme député pour la formation politique Union pour la république (Unir) dans la circonscription d'Amou le 25 juillet 2013. Reçu sur la radio Victoire ce 2 août 2013, il donne ses raisons d'être député.

Suppléant pour Seteyou Kpatcha, sur la liste UNIR, Jérémie Yao Vidja, veut siéger à l'Assemblée nationale pour 3 raisons. *"Je suis chrétien. Première chose, il faut que les chrétiens puissent apporter quelque chose à notre pays. Deuxième chose, c'est pour le développement de notre pays ou de ma localité. Il faut s'attaquer au développement à la base. Troisième chose, c'est pour représenter les personnes handicapées. C'est pour cela que j'apprécie le choix du président de la République. Il faut faire en sorte que la convention des personnes handicapées soit respectées"*. Il a ajouté que : *"Mon sentiment c'est de rendre grâce au Seigneur. C'est un sentiment de fierté. Dans l'Amou, il était difficile au RPT d'avoir un siège, mais avec UNIR les populations nous ont fait confiance"*. A la question de savoir, si Jérémie Vidja est sûr de siéger à l'Assemblée nationale, il a répondu que : *"La probabilité est forte, mais il appartient au Chef de l'Etat de décider. J'ai été suppléant. On estime que c'est une première au Togo, la participation d'une personne handicapée à une élection. Il faut qu'une personne handicapée puisse siéger pour la première fois à l'Assemblée nationale"*. Les personnes handicapées ont leurs pierres à apporter à la construction de la nation. *"Ce ne sera pas beaucoup difficile de travailler à l'Assemblée nationale. Beaucoup de textes sont en CD équipés de synthèse vocale qui nous permettent de lire nos textes en braille. Les personnes handicapées ont beaucoup de choses à donner. Aujourd'hui, le Togo a fait un pas. La personne handicapée a un plus à apporter pour son pays"*, a expliqué Jérémie Vidja.

La CENI dans la continuité de la réussite

Après les élections législatives du 25 juillet dernier dont l'organisation a été saluée par les différentes missions d'observation déployées au Togo, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) compte réaliser la même performance voire plus encore, lors des échéances à venir.

Cette commission s'engage alors à œuvrer pour la réussite des élections locales. C'est ce qu'a indiqué en milieu de semaine, Latif Seigneur Kégbéro (photo), 2^e rapporteur de la CENI. La CENI dit se réjouir de l'efficacité de "SUCCESS", système de centralisation des résultats sortis des urnes lors du scrutin du 25 juillet dernier au Togo, qui a permis de publier les tendances des résultats quelques heures après la fermeture des bureaux de vote (BV). Une première dans l'histoire des élections au Togo, selon M Kégbéro. La bonne préparation et la bonne tenue des élections législatives sont, souligne ce dernier, de vrais indicateurs qui déterminent l'assise nationale des partis politiques. La Commission salue par ailleurs les bons offices du corps diplomatique et de Mgr Nicodème Barrigah. Une démarche qui a, précise le 2^e rapporteur de la CENI, renforcé les conditions d'un scrutin apaisé, permis la désignation des représentants de l'opposition extra parlementaire dans les CELI et les BV, et surtout la prestation de serment par-devant la Cour Constitutionnelle des représentants de l'opposition pour occuper leurs sièges vacants au sein de la CENI, à la veille du scrutin. Pour ce membre de la CENI, cela témoigne des bonnes dispositions et de l'esprit républicain de toute la classe politique togolaise. La présidente de la CENI a annoncé mardi dernier que les élections locales seront enchaînées. Elle n'a pas donné de date mais précise qu'elles se tiendront avant la fin de l'année.

Editorial

CHEMINS DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

suite de la page 1

Pendant que l'opposition se fixait comme seul programme le départ du Président de la République, Unir définissait une stratégie de développement qui recueillait les adhésions des électeurs.

Il est grand temps pour l'opposition d'évaluer les facteurs négatifs de sa méthode et de se préparer pour l'avenir ;

Sur cette prospective déjà les antagonismes transparaissent.

Les partisans de la méthode Coué rêvent qu'ils ont remporté les élections et que la seule stratégie consiste à s'accrocher à la négation du pouvoir en place et à la prise de pouvoir par la rue. Rien n'est exclu sur cette voie :

campagnes d'intoxications et de propagande, diffusion de diffamations mettant en cause les autorités, recherche de complicités

dans l'armée pour déraciner le pouvoir par la force.

Il va s'en dire que cette position sera difficile à tenir. L'opposition dispose d'élus à l'assemblée et on la voit mal refuser de siéger alors qu'elle est allée librement aux élections. La politique de la chaise vide a coûté gros naguère à Agboyibor. Elle produirait les mêmes conséquences dévastatrices pour le CST.

Une autre voie est donc possible, celle d'une force de proposition et d'action. Alors que les locales et les régionales s'annoncent, la voie de la participation paraît plus profitable que celle de l'abstention.

L'opposition togolaise est devant un choix stratégique. Il lui appartient dans l'intérêt du Togo d'opter pour la construction plutôt que pour la destruction.

Cinéma

Diaz : un crime d'Etat, à Mytro Nunya ce jeudi

Le centre culturel Mytro Nunya va faire une projection du film, Diaz : un crime d'Etat, ce jeudi 8 août. Le film porte sur une violation des libertés de manifestations dans un pays pourtant considéré comme démocratique du monde occidental.

Le 21 juillet 2001, sommet du G8, les pays les plus puissants au monde. Des organisations de la société civile venues du monde entier sont à Gènes pour protester contre les dérives de la mondialisation. , 300 000 personnes venues de toute la planète avaient organisé un contre-sommet, dont le mot d'ordre était «Un autre monde est possible». Les 20 et 21 juillet, de véritables scènes de guérilla urbaine avaient

eu lieu. Un militant, Carlo Giuliani, avait été tué d'une balle tirée depuis une fourgonnette de police. Bilan : un millier de blessés, 280 arrestations et des dégâts estimés à 50 milliards de livres.

En 2001, pendant la dernière journée du G8 de Gènes, quelques instants avant minuit, plus de 300 policiers prennent d'assaut l'école Diaz, à la recherche des militants du Black Bloc. Dans l'établissement, se trouvent quatre-vingt-dix activistes, dont la plupart sont des étudiants européens accompagnés de quelques journalistes étrangers, qui s'apprentent à passer la nuit à même le sol de l'école. Alors que les forces de l'ordre font irruption, les jeunes manifestants lèvent les

maines pour se rendre. Imperturbables et implacables, les policiers se livrent à des exactions préméditées d'une violence inouïe, frappant indifféremment jeunes et vieux, hommes et femmes.

Après les manifestations lors du G8 de Gènes en 2001, la police fait irruption dans les locaux qui servent de dortoir à plusieurs dizaines d'altermondialistes. Matraquages, violences, tortures : le cinéaste italien Daniele Vicari dévoile tout.

Amnesty International parlera d'ailleurs de «la plus grave atteinte aux droits démocratiques dans un pays occidental depuis la seconde guerre mondiale». Il y avait comme une attitude d'imposer la doxa



libérale par la force, et de mettre au pas toute opinion contraire.

Diaz : un crime d'Etat, un film de Daniele Vicari avec Claudio Santamaria, Jennifer Ulrich. Date de sortie : 5 juin 2013.

Concours

Prix de l'accès au savoir : Bibliothèques publiques et institutions similaires

Nous vous invitons à déposer votre candidature pour le Prix de l'accès au savoir (ATLA) décerné par la fondation Bill & Melinda Gates. Ce prix récompense les bibliothèques publiques et les institutions similaires qui, en dehors des États-Unis, assurent un libre accès à l'information grâce à la mise à disposition d'ordinateurs avec

accès à Internet.

Les ordinateurs et Internet constituent des outils efficaces qui nous permettent d'améliorer notre bien-être social et économique.

Dans le monde, seule une personne sur six dispose d'un accès à Internet. Cela signifie que plus de cinq milliards de personnes n'ont pas la possibilité de poursuivre

des études et de trouver un emploi, d'accéder aux services publics, de consulter des informations cruciales en matière de santé, d'effectuer des transactions en ligne ou d'échanger des informations et des idées. Le Prix de l'accès au savoir soutient les nouvelles solutions innovantes visant à proposer des services informatiques et Internet aux

personnes n'y ayant pas accès et encourage le développement de programmes technologiques en libre accès à travers le monde. Le gagnant du Prix de l'accès au savoir recevra une dotation d'un million de dollars.

Les participants ont jusqu'au 30 septembre 2013 pour s'inscrire au concours ATLA 2014.

Festival

Radio Afrika au «festival du Bout du Monde»

Le baptême de feu de RadioAfrica, aura lieu au festival du Bout du Monde le 02,03,04 août 2013, par le biais d'une trentaine de radios qui seront branchées en direct* et avec une quinzaine de pays. Ce festival breton posé à Crozon (Finistère sud) se caractérise aussi par sa programmation, qui adresse un clin d'œil à l'Afrique chaque année, et les ambassadeurs de la world music seront bel et bien présents pour faire entendre leurs voix, cette année

encore. C'est d'ailleurs, par «la voie» des connexions modernes, que Radio Africa, veut s'imposer justement... jusqu'au bout du monde, et à partir de la prairie de Landouadec, pour sa grande première !

Parmi ces grands artistes, la chanteuse malienne Rokia Traore, qui a adhéré au projet a bien voulu être la* marraine de «RADIO AFRICA». On compte également Manu Dibango, Ray Lema, Rokia

Traore, Cheick Tidiane Seck, Seun Kuti, Sandra N'Kake.

Mory Touré, initiateur de Radio Africa Mory Touré de Bamako, animateur radio au Mali, correspondant Couleurs Tropicales (RFI), chroniqueur sur Radio Nova et sur plusieurs radios en Afrique est l'initiateur de cette plateforme radiophonique. Au cœur du festival, un petit studio radio permet de faire entendre les concerts et les artistes sur le continent via les radios

partenaires, depuis ces mêmes stations, l'ambiance du continent, le rôle des artistes, la débrouille, le sens des chansons, en un mot : se fait entendre par l'entremise des animateurs. RADIOAFRICA tentera de faire ce lien, cette connexion entre deux réalités, deux continents.

Radio Afrika, c'est un réseau qui tente de lier toutes ces radios, c'est une toile qui s'étend tous les ans. De Lomé à Abidjan, de Kinshasa à Bamako, de Kigali à Dakar, de Cotonou à Bujumbura ou Ouagadougou, avec une quinzaine de pays pour une trentaine de radio, RADIOAFRICA veut être la voix de l'Afrique dans les grands événements majeurs.

RADIOAFRICA tentera de faire ce lien, cette connexion entre deux réalités, deux continents.

«Si la radio est essentielle dans la vie de chacun de vous, ici en occident, chez nous en Afrique, c'est encore plus que ça, la radio, c'est apprendre à parler, c'est s'informer sur ce qui se passe dans le champ de mon voisin et dans la vie du village»...

Ecouter la radio, le soir dans la concession familiale ou au grain (le lieu où on se retrouver entre amis), ça se fait dans le silence, dans le respect. Le doyen tient le poste et seulement lorsqu'il l'éteint, la causerie et les débats s'engagent, souvent sans fin... puisque l'écoute reprendra le lendemain.

Mode

Le Togolais Fall Touré ouvre une école de stylisme



des étudiants togolais, mais aussi des étudiants de la sous-région qui viennent du Bénin, d'un peu partout...pour permettre à ces jeunes d'avoir la connaissance européenne, mais sur le sol africain. Les grandes écoles de mode se trouvent en Europe, notamment en Belgique, en France, à Londres, et ainsi de suite», a ajouté Fall Touré.

Le styliste togolais résidant à Bruxelles, Fall Touré, ouvre une école de mode, spécialisée en stylisme et modélisme. L'académie dénommée «Fashion Art Academy of Lome-Togo (FAALT)», sise à Hédzranawoé a pour objectif de former les meilleurs créateurs du continent. Cette académie est la seconde plus grande internationale après EAMOD d'Ayanick.

«Nous avons déjà la connaissance au niveau de l'Afrique mais nous voulons apprendre d'autres connaissances venant d'autres horizons», a déclaré Fall Touré, fondateur de ce centre de formation.

«L'idée, c'est de permettre à nos créateurs en général, africain, parce qu'il est déjà au Togo, où il y aura

L'inauguration de la FAALT se tiendra le 20 août prochain. Elle débutera les cours le 1^{er} septembre 2013.

Fall Touré, est sorti en 1999 de l'école de mode et de textile de Gang, une ville flamande en Belgique. En 2000, il a été sélectionné parmi les meilleurs jeunes créateurs africains et invité au Cora Flashions Awards en Afrique du Sud. A partir de là, il est connu mondialement. Il a créé deux lignes de vêtement : Fall et Twareg.

Fall Touré a habillé des stars internationales de la musique et du ballon rond à l'instar d'Emmanuel Adébayor, d'Arouna Koné, Gervinho, Kanouté, Cantona, Papa Wemba, Tiken Jah et les chanteurs togolais du groupe WEZEPE.

Consommation domestique

Les appareils chinois coûtent finalement très chers

Etonam Sossou

Les appareils électroménagers fabriqués en Chine, tombent en panne très vite, contraignant les consommateurs à les racheter plusieurs fois dans l'année. Ce qui, au final, leur coûte plus cher qu'un appareil de bonne qualité qui dure longtemps.

Richard est très inquiet : son congélateur acheté il y a un mois est déjà en panne. «C'est regrettable ces congélateurs fragiles que les commerçants nous vendent. Je suis obligé d'en acheter un autre, sans être sûr qu'il va être plus résistant», s'exclame-t-il. Nombreux sont les consommateurs, comme lui, qui se

plaignent de la piètre qualité des appareils domestiques achetés dans les magasins. Ceux-ci tombent souvent en panne, obligeant les gens à en racheter chaque année ou plusieurs fois par an.

«Dans de nombreuses maisons, on voit superposés au salon, beaucoup d'appareils en panne que l'on ne parvient pas à réparer par manque de pièces de rechange», regrette l'ingénieur électronicien Kekeli Kossi. Parfois les mécanismes de ces appareils sont miniaturisés et les électroniciens ne parviennent pas à les dépanner. Il arrive qu'un appareil neuf tombe en panne aussitôt qu'il arrive à la maison.

«Dans cette situation, c'est l'opérateur économique qui gagne, car on est obligé de retourner chez lui pour acheter un autre appareil», s'indigne Félix.

Pas de contrôle, pas de garantie

Ces appareils sont fabriqués en Chine où les gros opérateurs économiques s'approvisionnent directement, les plus petits passant par Dubaï. Les Chinois les conçoivent pour les gens qui ont peu de moyens bien loin des normes des pays occidentaux. La garantie, qui permet normalement d'échanger ou de faire réparer gratuitement un appareil défectueux durant sa première



année d'utilisation, bien que mentionnée sur le mode d'emploi de l'appareil n'est pas respectée. Dès qu'on achète un appareil, il appartient à celui qui l'a payé qui ne peut plus le rendre sauf si le vendeur le veut bien. Néanmoins, les commerçants ne refusent pas à ceux qui le veulent d'essayer les appareils avant de les acheter, mais rares sont ceux qui le font. «On n'a pas le temps d'essayer toutes les options de l'appareil de peur de gêner la clientèle dans certains magasins», reconnaît

Prosper, qui vient d'acheter un écran de TV.

Peu d'appareils de qualité

Pour les opérateurs économiques, ces appareils de faible qualité correspondent au pouvoir d'achat de la population. «Nous amenons des appareils de qualité mais personne ne les demande», déclare Jude Ayhé, responsable des établissements Jirhé informatique spécialisés dans la vente de matériel informatique à Lomé. Ils sont trop chers et rares sont les acheteurs : «Ils font

plusieurs mois dans le magasin et c'est une perte pour l'opérateur économique», précise-il.

On trouve donc à profusion, au grand marché et dans les magasins, ces appareils fragiles, peu chers et qui durent peu : lecteur DVD à 10000Fcfa, petit groupe électrogène à 50000Fcfa, poste téléviseur de 14 pouces à 20000Fcfa et celui de 21 pouces à 50000 et aussi radios, lampes torches, congélateurs, réchauds, ordinateurs, fers à repasser, etc.

Les appareils de qualité fabriqués en Europe sont, eux, peu nombreux et coûteux. Dans le magasin Best, une télévision de 14 pouces de qualité coûte 200000Fcfa, un lecteur DVD 50000 et des groupes électrogènes de 2,5 KVA fabriqués dans des firmes européennes à 300000.

Mais rares sont les gens qui réfléchissent aux coûts que représente deux ou trois fois l'achat d'un même appareil domestique en une année. Acheter deux ou trois lecteurs DVD à 10000Fcfa la pièce chaque année, c'est plus cher que payer un seul de bonne qualité et qui dure plus longtemps.

Allaitement maternel

L'OMS appelle à soutenir les mères allaitantes

La semaine mondiale de l'allaitement maternel est organisée chaque année du 1er au 7 août dans plus de 170 pays. L'objectif est de promouvoir cette pratique pour une meilleure santé des nourrissons

«Pratiquement toutes les mères sont physiquement capables d'allaiter leur enfant et le feront si on leur fournit des informations et un soutien adéquats», a déclaré le Dr Carmen Casanovas, spécialiste de l'allaitement maternel auprès du Département OMS de la Nutrition pour la santé et le développement. «Mais dans bien des cas, les femmes sont découragées d'allaiter et on leur fait croire qu'elles donnent à leur enfant une meilleure chance dans la vie en achetant des substituts commerciaux du lait maternel.» a poursuivi Dr Carmen Casanovas.

38% seulement des nourrissons sont exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois

Meilleur mode d'alimentation pour les nourrissons et les jeunes enfants, l'allaitement maternel est l'un des moyens les plus efficaces d'assurer la santé et la survie de l'enfant. D'après l'Organisation mondiale de la santé, (OMS), les personnes qui ont été nourries au sein sont moins susceptibles de présenter un surpoids ou une obésité plus tard. Elles risquent également moins de souffrir de



diabète et ont de meilleurs résultats aux tests d'intelligence. Au niveau mondial, on estime que 38% seulement des nourrissons sont exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois.

Seuls 37 pays, soit 19% des pays notifiant des données, ont adopté des lois reflétant toutes les recommandations du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : c'est que ce que conclut un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publié au cours de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

Les mères sont souvent inondées d'informations incorrectes et non objectives, à la fois directement à travers la publicité, les argumentations sanitaires, les notices d'information et les représentants, et indirectement à travers le système de santé

publique, note le rapport.

Soutenir les mères qui allaitent

L'OMS a mis au point des cours pour former les agents de santé à fournir un soutien compétent aux mères allaitantes (y compris les mères séropositives), à les aider à surmonter leurs problèmes et à suivre la croissance de leurs enfants, afin de pouvoir repérer rapidement le risque de sous-alimentation ou de surpoids.

L'allaitement maternel s'apprend et beaucoup de femmes rencontrent des difficultés au début. La sensibilité des mamelons et la crainte de ne pas avoir assez de lait sont très répandues. Les services de santé qui encouragent l'allaitement maternel – en mettant à la disposition des jeunes mères des conseillers qualifiés en matière d'allaitement – encouragent le développement de cette pratique. Afin de fournir ce soutien et d'améliorer les soins aux mères et aux nouveau-nés, et grâce à l'Initiative OMS/UNICEF des hôpitaux amis des bébés, il existe des établissements «amis des bébés» dans plus de 150 pays.

Des avantages pour l'enfant et pour la mère

Le lait maternel apporte à l'enfant tous les éléments nutritifs dont il a besoin pour un développement sain. Il est sûr et contient des anticorps qui aident à protéger le nourrisson des maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux principales causes de mortalité de l'enfant dans le monde.

L'allaitement maternel présente également des avantages pour la mère. L'allaitement au sein exclusif constitue une méthode de contraception naturelle, mais pas infallible (avec une protection de 98 % au cours des six premiers mois suivant l'accouchement). Il réduit les risques de cancer du sein et de l'ovaire plus tard au cours de la vie et aide les femmes à retrouver leur poids plus rapidement, réduisant le taux d'obésité.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°240
DE LOTO KADOO DU 26 JUILLET 2013

Ce vendredi 02 Août 2013, nous prenons part au tirage de LOTO KADOO qui porte le Numéro 241.

Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement sans bonus, car les deux derniers ont été effectués avec bonus.

Lors du dernier tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros ont été enregistrés à LOME et à TABLIGBO.

Ainsi à TABLIGBO, c'est un lot de 750.000F CFA qui a été répertorié auprès de l'opérateur 3915.

A LOME, nous avons dénombrés deux lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 7829, 7934, 7532 et 7625.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°241 de Loto Kadoo du Vendredi 02 Août 2013
Numéro de base

76

89

58

41

79

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 651 de Lotto Diamant du lundi 05 Août 2013
Numéro de base

**

**

**

**

**



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.